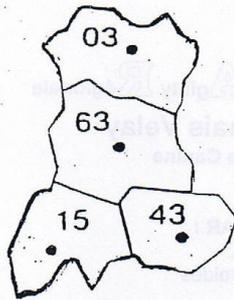


2 feuillets - Absent -



Commission Education Agility Régionale
Auvergne Bourbonnais Velay
Affiliée à la Société Centrale Canine

Présidente de la CEAR :
Mme Christine RIVAL
24 Rue des Vignes Froides
63200 RIOM
Tel : 04-73-63-19-85

Secrétaire :
Mme Françoise ROULIER
10 rue des Muscades
Pompignat
63119 CHATEAUGAY
Tel : 04-73-24-23-08

Châteaugay, le 23 juillet 2005

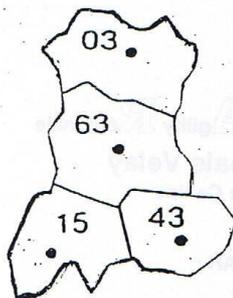
Madame, Monsieur,

Nous vous prions d'assister à la réunion de la CEAR qui aura lieu le **vendredi 09 septembre 2005 à 20h30** dans le local du **club de RIOM**.

Ordre du jour :

- Approbation du Compte-rendu de la réunion du 10 juin 2005.
- Lecture du courrier reçu.
- Résultats de la finale des Masters France d'agility Royal Canin (NIORT la GARETTE ; 07 et 08 août 2005).
- Résultats de la finale du GPF(MONTELIMAR ;13 et 14 août 2005).
- Licences 2006.
- Questions diverses.

Pour la Présidente, la Secrétaire : Françoise ROULIER



Commission Education Agility Régionale
Auvergne Bourbonnais Velay
Affiliée à la Société Centrale Canine

Secrétaire :
Mme Françoise ROULIER
10 rue des Muscades
Pompignat
63119 CHATEAUGAY
Tel : 04-73-24-23-08

Présidente de la CEAR :
Mme Christine RIVAL
24 Rue des Vignes Froides
63200 RIOM
Tel : 04-73-63-19-85

Châteaugay, le 23 juillet 2005

objet: Compte-rendu de la réunion du 10 juin 2005 à RIOM.

Absents excusés : Evelyne AVIT ; Christine COSTE ; les clubs de BRIOUDE ; COMMENTRY et REILHAC ainsi que les délégués Caroline MICHEAU et Jean BONY.

Absent non excusé : le club de St POURCAIN

La séance est ouverte à 20h45

Quelques points sont abordés avant l'approbation du P.V.

Bruno CHIAPELLO précise que le club de RANTAMPLANS 03 organisera le championnat de France d'agility des DOBERMAN les 29 et 30 octobre 2005. Le club a demandé 1 an de « mise en sommeil » à la Fédération Canine et son Président ne comprend pas pourquoi il risque d'être sanctionné, M. EYMARD DAUPHIN lui ayant assuré que ce n'était pas un problème s'il n'organisait pas de concours cette année. Bruno CHIAPELLO rappelle que le club de St POURCAIN n'a pas organisé de concours d'agility depuis 4 ans

Le P.V. de la réunion du 10 juin 2005 est ensuite approuvé à l'unanimité.

Lecture du courrier reçu.

Lettre de Françoise ROULIER faisant part de sa démission de Responsable adjointe d'agility du CEC VICHY. Elle s'occupera désormais des engagements des RANTAMPLANS 03

Lettre de Michèle MILLE, Présidente d'un nouveau club le CKBO club d'ISSOIRE (éducation ; agility ; initiation au flyball). Le club doit demander à M. BOILE la mise en stage d'affiliation.

Lettre du club Canin Cantalien ; M. André DARCIE, son Président, demande de l'excuser de ne pas assister à la réunion de ce soir et précise que peu d'adhérents du club pratiquent l'agility.

Lettre de Christine LABROCHERIE adressée au CTR. En vue de l'organisation des Masters à la GARETTE, il serait bien de prévoir une petite présentation de la Régionale AUVERGNE lors de la finale, le samedi 06 août vers 18h30 avec éventuellement costumes et CD de musique traditionnelle. Peut-être pourrait-on en discuter lors du concours de MONISTROL le 03 juillet. Il faudrait faire vite car la musique doit parvenir à Christine LABROCHERIE avant le 10 juillet.

Confirmation de jugement de Jacques GASDEBLAY pour le concours de la CEAR prévu le 23 octobre à St PAULIEN.

Résultat du Championnat d'AUVERGNE (LAVault-Ste ANNE ; le 24 avril 2005)

2^{ème} DEGRE

En catégorie A :	THEO (Christophe de RIOM)	1 ^{ier}
	SKIPPY (Alice du CEC VICHY)	2 ^{ème}
	REGLISSE (Valérie de St GENES-du-RETZ)	3 ^{ème}
En catégorie B :	ORKA (Laurent de St GENES-du-RETZ)	1 ^{ier}
	TIPPI (Béatrice de LAVault Ste ANNE)	2 ^{ème}
	OUGAREDE (Réjane de St PAULIEN)	3 ^{ème}
En catégorie C :	PHARAON (Jean-Michel de St GENES-du-RETZ)	1 ^{ier}
	OXO (Valérie de St GENES-du-RETZ)	2 ^{ème}
	RUBIS (Christian du CEC VICHY)	3 ^{ème}
En catégorie D :	PACHA (Jean-Michel de St PRIEST BRAMEFANT)	1 ^{ier}
	GAI PETIT POU CET (Ria de BAINS)	2 ^{ème}
	PHOBIE (Angélica d'AUBIERE)	3 ^{ème}

3^{ème} DEGRE

En catégorie B :	SNOOPY (William du CEC VICHY)	1 ^{ier}
	NAEVA (Jean de BRIOUDE)	2 ^{ème}
En catégorie C :	MARCY (Jean-Yves d'Idfix LEZOUX)	1 ^{ier}
	PUMA (Jean des RANTAMPLANS 03)	2 ^{ème}
	NOUGAT (Danièle d'Idfix LEZOUX)	3 ^{ème}

ESPOIRS

En catégorie B :	Sarah	1 ^{ère}
En catégorie C :	Marie	1 ^{ère}
	Pauline	2 ^{ème}
	Leslie	3 ^{ème}
En catégorie D :	Emma	1 ^{ère}

Bilan financier de ce championnat organisé par la CEAR.

866.20 euros d'engagements et 795.18 euros de dépenses, soit un solde positif de 71.02 euros.

Merci aux clubs de la Régionale d'avoir donné des coupes. Un grand merci également à Mme FRANCHAISSE pour avoir confectionné de jolis objets en verre.

Précision au niveau des remboursements : les personnes ayant fourni un certificat médical ou vétérinaire ont été remboursées.

Résultat du Championnat de FRANCE et de la Coupe de France (MIRAMAS ; les 04 et 05 juin 2005)

2^{ème} DEGRE

En catégorie A :	THEO (Christophe de RIOM)	23 ^{ème}
(67 chiens)	SKIPPY (Alice du CEC VICHY)	35 ^{ème}
En catégorie B :	TIPPI (Béatrice de LAVault Ste ANNE)	26 ^{ème}
(48 chiens)		

En catégorie C : **PHARAON** (Jean-Michel de St GENES-du-RETZ) 2^{ème} 5^{ème}
RUBIS (Christian du CEC VICHY) 17^{ème} 8^{ème}
OXO (Valérie de St GENES-du-RETZ) 37^{ème} 28^{ème}
PLATOON (Jean-Pierre de St GERMAIN LAPRADE) 128^{ème} 131^{ème}
SAXO (Paul d'AUBIERE) 143^{ème} 139^{ème}

En catégorie D : **GAI PETIT POU CET** (Ria de BAINS) 12^{ème} 9^{ème}

3^{ème} DEGRE

En catégorie B : **SNOOPY** (William du CEC VICHY) 9^{ème} 12^{ème}

En catégorie C : **MARCY** (Jean-Yves d'Idfix LEZOUX) 24^{ème} 25^{ème}
PUMA (Jean des RANTAMPLANS 03) 46^{ème} 52^{ème}

Sélectionnés pour la finale du GPF (MONTELMAR ; 13 et 14 août 2005).

En catégorie A : **MITSIE** (Jean-Michel de St PRIEST BRAMEFANT)
SKIPPY (Alice du CEC VICHY)
NELKA (Claude de RIOM)
TITA (Pascale de RIOM)

En catégorie B : **NAEVA** (Jean de BRIOUDE)
SNOOPY-TWO (William du CEC VICHY)

En catégorie C : **MARCY** (Jean-Yves d'Idfix LEZOUX)
PUMA (Jean des RANTAMPLANS 03)
SONNY (Fabiende RIOM)
TOULOUSE (Marlène de St PRIEST BRAMEFANT)
PHARAON (Jean-Michel de St GENES-du-RETZ)
TWINNY (Fabrice de St PRIEST BRAMEFANT)
TJOP (Rose de St PAULIEN)
PATCHOULY (Philippe de VAUX)
UDERZO (Philippe de VAUX)
SUZY (Valérie de St GENES-du-RETZ)
OXO (Valérie de St GENES-du-RETZ)

En catégorie D : **PACHA** (Jean-Michel de St PRIEST BRAMEFANT)

ESPOIRS

En catégorie C : **STONE** (Pauline d'Idfix LEZOUX)

Equipe Régionale représentant l'Auvergne

THEO (Chantal de BAINS) pour la **catégorie A**
ORKA (Laurent de St GENES-du-RETZ) pour la **catégorie B**
UNTRIGUE (Laurent de St GENES-du-RETZ) pour la **catégorie C**
SAIKA (Caroline de BAINS) pour la **catégorie D**

A noter que Christine RIVAL a laissé sa place (était 2^{ème} à la sélection), ne souhaitant pas participer à la finale.

Assemblée Générale de la Fédération Canine ABV.

En ce qui concerne la nomination du délégué d'agility, le CTR nous informe que la Fédération Canine n'a pas retenu la proposition qui lui a été faite de nommer à ce poste Yolande MOREAU, nouvelle dans la discipline. La candidature de Christine RIVAL les a intéressés. Après un vote, Christine RIVAL a été élue à l'unanimité déléguée d'agility.

Les autres délégués ont tous été élus à l'unanimité.

Christiane BRUN souhaiterait que l'on définisse le rôle du CTR et celui du Président de la CEAR. Il lui est répondu que le CTR est nommé au niveau des Fédérations des Sociétés Canines. Ce poste a été créé afin d'assurer la liaison entre la CNEA et la CEAR. La mission du CTR est de promouvoir et d'animer l'éducation canine et les disciplines sportives de la SCC dans sa régionale. Il peut proposer à la CNEA d'organiser des stages de formation et de perfectionnement.

Christine RIVAL rappelle qu'au-dessus de nous se trouve la Fédération Canine. Quand la régionale s'est trouvée sans CTR, c'est elle, en tant que Présidente de la CEAR qui a tenu ce rôle en s'occupant notamment des licences.

Hervé GERBAUD fait remarquer que l'on donne un rôle important au CTR pour le choix des délégués.

La Présidente explique qu'il a en effet plein pouvoir mais sous couvert de sa Fédération Canine. Toutes les autorisations passent par M. EYMARD DAUPHIN. Les délégués sont nommés pour 1 an, si cela ne marche pas, le CTR peut demander à un délégué de laisser sa place.

Yolande COIFFE souligne que Yolande MOREAU n'a pratiquement jamais fait d'agility. Il était donc normal de voter pour quelqu'un qui connaît à fond cette discipline. Si le CTR avait le choix au niveau de l'agility, il n'en était pas de même pour les autres disciplines (flyball, obé-rythmée, canicross, éducation canine) où les candidatures étaient peu nombreuses.

Yolande COIFFE souligne que le flyball et l'obé-rythmée sont des disciplines qui démarrent.

Le CTR ajoute que les délégués peuvent s'entourer d'une équipe de travail.

Bilan financier de la CEAR.

Remboursement (75 euros) pour chacun des stages de déléguée de flyball (Caroline MICHEAU) et déléguée d'obé-rythmée (Evelyne AVIT) soit un total de 150 euros.

Le concours du CEC VICHY a rapporté 106.50 euros ; celui de MONTLUCON 90.50 euros ; celui de COMMENTRY 111 euros.

Christiane BRUN signale qu'il reste 610.51 euros en caisse.

On a dépensé 700 euros pour le championnat régional et 1041 euros pour le GPF.

Les cotisations se sont élevées à 1349 euros.

La Présidente fait remarquer que les clubs en stage d'affiliation n'ont pas à payer pendant 2 ans. Par contre, les clubs qui font déjà une activité canine doivent verser leur cotisation puisqu'il s'agit alors d'une extension de discipline.

Paul DAUZAT fait remarquer que les concurrents d'Auvergne ne portaient pas de vêtement offert par la Régionale. Il estime que c'est fort regrettable, mais la Présidente lui répond qu'il avait été bien précisé qu'il n'y aurait pas assez d'argent pour acheter des vêtements pour les finalistes.

Hervé GERBAUD estime que si l'on parvient à organiser en Auvergne des concours « double », ce serait plus intéressant financièrement pour la CEAR. Il faudrait envisager 2 parcours et 2 juges, mais il faut reconnaître qu'il peut être difficile dans certains concours de notre régionale de trouver 75 chiens en plus.

Concours de la CEAR 2005.

Non annoncé dans le BO.

Ce sera le 23 octobre 2005 à St PAULIEN ou à défaut à BAINS (le club prêterait son terrain).

Juge : Jacques GASDEBLAY.

Il faudra du monde pour aider !

Calendrier 2006.

Courrier.

Le CEC RIOM souhaiterait organiser le championnat Régional le 16 avril 2006 mais aimerait récupérer sa date de concours habituelle en 2007 (10 juillet).

Le club de SANSAC aimerait faire son concours le 16 juillet 2006, mais en raison de l'expo d'AURILLAC ce ne sera pas possible. Le club gardera donc sa date d'octobre.

Christelle MONGINOUS fait savoir qu'elle serait intéressée par l'organisation du championnat d'Auvergne 2007.

Le club de BRIOUDE voudrait réserver les dates du 01 avril 2006 pour son concours d'obéissance et du 02 avril 2007 pour son concours d'agility.

Le CEC VICHY désirerait retenir le 26 mars 2006, le juge pressenti étant Jacqueline VASSEROT.

Le club de St PRIEST BRAMEFANT propose le 25 juin 2006 pour son premier concours.

Calendrier : voir feuille en annexe.

En ce qui concerne le calendrier, il faut savoir qu'on a le droit de changer de date en cas de force majeure. Fabrice GAMELIN demande s'il serait possible de rajouter éventuellement une date en janvier ou février pour un deuxième concours en salle. Si un club trouve une salle disponible pour un week-end, on peut prévoir une date en hiver. On a aussi la possibilité d'envisager un concours supplémentaire s'il s'agit d'un club en stage d'affiliation.

Stage 2^{ème} degré d'éducateur canin.

Autorisation de M. BOILE pour LEZOUX.
Jean BONY, délégué Education Canine va s'occuper du stage.
Coût : entre 150 et 200 euros ; repas en plus.
Dates prévues : 08 et 09 octobre 2005 ; 1^{ier} module ;
10 et 11 décembre 2005 ; 2^{ème} module ;
18 et 19 février 2006 ; 3^{ème} module.

On doit impérativement s'inscrire pour les 3 modules.

Intervenants CNEA : un vétérinaire de PARIS ;
Jean-Pierre GARCIA (seul ou accompagné) ;
Intervenants : Jean BONY ;
Peut-être Elisabeth VIALLES, ancienne CTR du Centre (Educateur Canin 2^{ème} degré).

Il s'agit d'un stage d'un niveau beaucoup poussé que celui du 1^{ier} degré.
Les demandes d'engagement seront envoyées début septembre.

Questions diverses.

Championnat de France des Jeunes Conducteurs.

Les feuilles d'engagement seront renvoyées au CTR ; c'est lui qui a les pointages des jeunes.
Excellentes « journées découverte » en flyball et obé-rythmée à BAINS le 15 mai, à RIOM le 05 juin après-midi et à LEZOUX le 12 juin.
Le premier lanceur de flyball vient d'être homologué et une démonstration est prévue à LYON ce week-end dans le cadre du championnat de France de Beauté. Il faut compter environ 500 euros pour la boîte uniquement (sans les haies).
Gaëlle DUROURE et Caroline MICHEAU ont participé au stage de flyball organisé à MONTROND-les-BAINS avec Gilles SENTOST. Caroline MICHEAU a envoyé un e-mail à tous les clubs pour demander s'ils sont intéressés par les journées découverte.
André COSTE signale qu'un spécialiste du canicross et de la canirando originaire de la région lyonnaise, se rendra à LEZOUX le 12 juin pour faire une démonstration et montrer le matériel utilisé.
Le CTR évoque la création d'un nouveau club à MOULINS. Ils vont être affiliés et vont faire leurs demandes de licences. Le CTR fera passer l'adresse aux différents clubs afin qu'on puisse leur envoyer des feuilles d'engagement aux différents concours.
Michel SAURON se propose d'envoyer les engagements au concours de BAINS par e-mail fin juin/début juillet.
Le CTR rappelle qu'il ne faut pas oublier de joindre une enveloppe timbrée à la demande de licence.
Yolande COIFFE annonce qu'elle a 103 chiens pour le concours de RIOM du 10 juillet. Elle explique qu'elle souhaite enlever un certain nombre de chiens dans les clubs où les inscriptions ont été nombreuses. Elle précise que les agilitistes du CEC RIOM qui le souhaitent feront le concours car c'est pour eux une sorte de fête de leur club. De plus, de jeunes chiens vont démarrer et se sentiront plus en confiance sur leur terrain pour un premier concours.

La séance est levée vers 22h30.

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 09 septembre 2005 à 20h30 à RIOM.

Pour la Présidente, la Secrétaire : Françoise ROULIER